



HAL
open science

Licence professionnelle Assistant projet informatique développement d'applications E-business

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Assistant projet informatique développement d'applications E-business. 2014, Université Montpellier 2. hceres-02038670

HAL Id: hceres-02038670

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038670v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle

Assistant projet informatique
développement d'applications e-
business

de l'Université Montpellier 2 –
Sciences et techniques – UM2

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Montpellier 2 – Sciences et techniques – UM2

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Assistant projet informatique développement d'applications e-business

Secteur professionnel : SP6-Communication et information

Dénomination nationale : SP6-6 Systèmes informatiques et logiciels

Demande n° S3LP150009229

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT Montpellier Sète, Université de Montpellier 2 – Sciences et techniques – UM2/Site de Montpellier.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Assistant projet informatique développement d'applications e-Business* a été ouverte en 2002, visant des métiers bien identifiés dans le développement des SIL (Systèmes Informatiques et Logiciel) pour le web. A l'issue de la formation, le diplômé aura acquis des compétences techniques nécessaires aux métiers du développement web, notamment dans le cadre des applications e-business. Ces métiers correspondent à une réelle demande du marché de l'emploi. Cette formation est ouverte en formation initiale classique et en formation continue (hors alternance).

Cette LP est articulée avec d'autres formations dispensées par l'Université Montpellier 2, telles que le Diplôme universitaire de technologie (DUT) *Informatique* et la L2 *Informatique*. Les autres LP proposées dans l'Académie de Montpellier concernent d'autres thématiques (notamment réseaux et sécurité) ; il existe néanmoins une LP assez proche portée par le même IUT et sur le même site de Montpellier intitulée *Assistant chef de projet informatique*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le bilan fourni est bon et donne l'image d'une formation qui s'est stabilisée au fil des années, avec une insertion adéquate sur le marché du travail. Bien installée dans le paysage universitaire régional, elle prépare de manière efficace des promotions d'une vingtaine d'étudiants, pour un nombre de candidatures quatre fois supérieur (dont la moitié issue de diplômés BTS). Il importe néanmoins de souligner la baisse significative d'étudiants provenant de DUT (18 sur 21 étudiants en 2009, contre 12 sur 21 en 2012). Le taux de réussite est très correct (85 % pour la promotion 2011/2012).

L'insertion professionnelle est satisfaisante si on se réfère aux indicateurs fournis, avec un taux d'embauche à six mois de plus de 60 % majoritairement dans des domaines visés par la formation. Le taux de retour des enquêtes est satisfaisant et permet une bonne estimation du devenir des étudiants. La poursuite d'études est peu importante et se fait exclusivement en dehors de l'établissement.

L'animation de l'équipe de formation est efficace, avec des réunions semestrielles du conseil de perfectionnement. On pourrait néanmoins inviter à une plus grande distribution des rôles (responsable de formation, direction d'études, gestion des stages, etc.) au sein de l'équipe pédagogique. La participation du milieu professionnel est avérée (29 % des heures assurées par des professionnels, actuellement). Il convient néanmoins de relever l'absence de partenariats formalisés avec le monde socio-économique concerné.

L'équipe d'enseignants-chercheurs (section 27) représente la majorité de l'équipe pédagogique mais ne couvre que 25 % des heures de cours, alors qu'un nombre important d'heures (180) est effectué par des professeurs agrégés du 2nd degré (PRAG) ou des professeurs certifiés affectés dans l'enseignement supérieur (PRCE).

La qualité du dossier pourrait être améliorée car l'ensemble des informations présentes n'est parfois pas complet ou correctement structuré. Certains éléments sont malheureusement absents, tels que l'origine des candidats (filières/établissements/pays d'origine), ou des informations sur les étudiants en formation continue. De même, la présentation des unités d'enseignement n'est pas suffisamment précise pour permettre l'analyse de l'adéquation du volume d'heures attribué à chaque matière. L'autoévaluation effectuée par l'établissement n'aide pas la réflexion sur la situation de la formation, car elle se limite à remplir la grille d'évaluation AERES et ne se prête pas à apporter des critiques constructives.

En conclusion, la formation est efficace mais doit savoir évoluer, notamment afin d'assurer son attractivité auprès des étudiants issus des DUT.

- Points forts :

- Adéquation du profil de la formation aux besoins du marché.
- Présence d'intervenants extérieurs sur des thématiques importantes, comme l'e-business.
- Bonne insertion professionnelle, avec un faible taux de poursuite d'études.
- Attractivité satisfaisante.

- Points faibles :

- Volume d'enseignements relativement faible, effectué par des professionnels et des enseignants-chercheurs.
- Dossier trop léger sur certains aspects, manquant parfois des données utiles à l'évaluation.
- Autoévaluation assez peu constructive, ne permettant pas la projection de la formation sur ses qualités réelles et sur les points à améliorer.

- Recommandations pour l'établissement :

Plusieurs pistes d'évolution s'offrent à cette formation pour maintenir son attractivité. En effet, même si le taux de candidatures reste élevé, il importe d'observer que le nombre de candidats issus des DUT a chuté notablement. La mise en place de partenariats industriels et l'ouverture de la formation à l'alternance pourraient offrir des solutions pour renforcer l'attractivité de la formation auprès de ce public très prisé.

Dans le cadre des futures évolutions de la formation, il serait intéressant d'envisager une meilleure distribution des matières et des unités d'enseignement afin de mieux intégrer d'autres professionnels et aussi les enseignants-chercheurs de l'équipe de formation.

Enfin, la procédure d'autoévaluation pourrait aussi être revue afin d'offrir vraiment une opportunité de questionnement et pas simplement un pré-remplissage de la grille d'évaluation. Le manque de regard critique sur l'autoévaluation présentée semble en effet l'un des facteurs qui ont conduit à l'élaboration d'un dossier parfois trop superficiel, manquant des données utiles à l'évaluation de la formation.



Observations de l'établissement

Montpellier, le 1^{er} juillet 2014

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des Formations et
des Diplômes
AERES
20 Rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Commentaires de l'Université Montpellier 2 concernant les rapports d'évaluation
des dossiers de Licence et de Master.

Présidence
Université Montpellier 2

Tél. +33(0) 467 143 012
Fax +33(0) 467 144 808
cfvu@univ-montp2.fr

Affaire suivie par :
Jean-Patrick Respaut
Vice-président de la commission
formation et vie universitaire

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 21 mai 2014 et conformément à votre demande j'ai
l'honneur de vous transmettre les observations de notre établissement concernant les
rapports d'évaluation résultant de l'expertise des dossiers de Licence et de Master dans
le cadre de la campagne d'habilitation vague E.

Veuillez trouver ci-joint les fichiers correspondant aux documents qui exposent les
observations de notre établissement :

Licences :

Chimie
Electronique, électrotechnique, automatique
Informatique
Physique
Physique Chimie

Masters :

Biologie Santé
Chimie
Eau
Ecologie Biodiversité
Electronique Electrotechnique Automatique
Energie
Géosciences
Informatique
Mécanique
Physique
STIC pour l'écologie et l'environnement
STIC pour la santé

Licences Professionnelles :

FDS

Contrôle et Mesure de la Lumière et de la Couleur

IUT Nîmes

Assemblages Soudés
Création industrielle et CAO
Ingénierie industrielle
Coordonnateur qualité, sécurité, environnement
Management des organisations de sports et de loisirs
Création, reprise d'entreprise

Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints
Gestion technique de patrimoine immobilier social
Contrôle et expertise du bâtiment
Projeteur CAO-DAO, multimédia dans le bâtiment et les travaux publics
Travaux publics et Environnement
Gestion et utilisation des énergies renouvelables

L'établissement a bien pris en compte toutes les évaluations envoyées par l'AERES, mais n'a pas d'observation concernant :

- Six Licences de la Faculté des Sciences,
- Toutes les Licences professionnelles des IUT de Montpellier-Sète, de Béziers,
- Deux Licences professionnelles de la Faculté des Sciences,
- Quatre Masters de l'IAE et de la Faculté des Sciences (9352 (Administration des entreprises), 9353 (Management des technologies), 9348 (Mathématiques, biostatistique) et 9339 (Biologie des plantes et des micro-organismes...)).

